

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL



05 FEV 2021

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNE DE MAGBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/RO/ D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP -AG/2021 DU
29/01/2021

POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA,
DEPARTEMENT DU NOUN

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

IMPUTATION : _____

EXERCICE : 2021

DEMANDE DE COTATION

S O M M A I R E

La présente Demande de cotation comprend les pièces suivantes :

PIECE N°1 : AVIS DE CONSULTATION 3

PIECE N°11 : REGLEMENT REGLEMENT DE CONSULTATION..... 5

- A. Le dossier de consultation 6
- B. Préparation des Offres 6
- C. Dépôt des offres 7
- D. Ouverture des offres 8
- E. Attribution de la Lettre Commande 8

PIECE N° III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET DETAIL ESTIMATIF

- A. Bordereau des prix unitaires
- B. Détail estimatif

PIECES N°IV : MODELE D'ANNEXCES 14

- A. Modèle Lettre de soumission 15
- B. Modèle de caution de soumission 16
- C. Modèle de tableau de comparaison des offres 19
- D. Liste des établissements bancaires et organisme financiers autorisés à émettre des garanties et caution dans le cadre des Marchés Publics – 21

PIECE N°VI : PROJET DE LETTRE COMMANDE 22

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNE DE MAGBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/RO/ D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP -AG/2021 DU

29/01/2021

POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA,
DEPARTEMENT DU NOUN

FINANCEMENT : BIP

IMPUTATION : _____

EXERCICE : 2021

Pièce N° 1

Avis de consultation

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS DE CONSULTATION

N°001/DC/RO/D-NOUN/C.MAGBA/CIPM/2021 DU 29/01/2021 POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA,
DEPARTEMENT DU NOUN

I- Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Magba, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDEVEL) une consultation pour la fourniture de 237 tables-bancs pour certaines écoles publiques de la Commune de Magba, Département du Noun, Région de l'Ouest.

II - Participation et origine : La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

III – Financement : La prestation objet de la présente consultation est financé par le budget de fonctionnement, exercice 2021.

IV - Coût prévisionnel : Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : 7 098 598 F CFA.

V – Consultation du Dossier : Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Magba, au Secrétariat Général.

VI – Cautionnement Provisoire : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du DC, d'un montant de 141 970 (Cent quarante un mille neuf cent soixante dix) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

VII – Acquisition du dossier de consultation : Le dossier de demande de cotation peut être retiré à la Mairie de Magba, au Secrétariat Général, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 14 197 (quatorze mille cent quatre vingt dix sept) francs CFA non remboursable, payable à la Recette Municipale de Magba.

VIII – Remise des Offres : Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (sept) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Magba au plus tard le 25/02/2021 à 10 heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°001/DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG 2021 du 29/01/2021 pour la fourniture de 237 tables-bancs de certaines Ecoles Publiques de la Commune de Magba, Département du Noun, Région de l'Ouest
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

IX – Recevabilité des offres : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent quarante un mille neuf cent soixante douze (141 972) francs,

établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

IX – Ouverture des plis : L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **25/02/2021 à 11 heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Magba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

X – Délais de livraison : Le délai maximum de livraison prévu est de deux (02) mois pour compter de la date de notification de la lettre-commande.

XI – Critères d'évaluation des offres.

Critères éliminatoires :

- a) L'absence de pièces administratives,
La fausse déclaration ou pièce falsifiée
- b) La note technique inférieure au seuil minimal requis,
- c) Offre non conforme à la demande de cotation.

XII – Attribution du marché :

L'autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

XIII - Durée de validité des offres : Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XIX – Renseignements complémentaires : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Magba (Secrétariat Général).

Fait à Magba, le 29 JAN 2021
Le Maire de la Commune de Magba

Ampliations :

- ARMP(Pour Publication et archivage)
- DR/MINMAP/OUEST (Pour Information)
- CIPMP(Pour Information)
- CHRONO
- Affichage.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNE DE MAGBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/RO/ D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP -AG/2021 DU

29/01/2021

POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA,
DEPARTEMENT DU NOUN

FINANCEMENT : BIP

IMPUTATION : _____

EXERCICE : 2021

Pièce N°2
Règlement Général de la consultation)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

A. Le dossier de consultation

Article 1^{er} : Contenu du Dossier de consultation

- 1.1 Le présent dossier de demande de cotation décrit la livraison devant faire l'objet de la lettre-commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de cette lettre-commande.
- 1.2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :
 - (a) L'avis de consultation ;
 - (b) Le règlement de la consultation ;
 - (c) Le bordereau descriptif et quantitatif ;
 - (d) Le cadre de devis descriptif, quantitatif et estimatif ;
 - (e) Les modèles d'annexe ;
 - (f) Le projet de lettre-commande ;
 - (g) La liste des banques et organismes financiers de 1^{er} rang agréée par le Ministre des Finances autorisé à émettre des cautions.

1.3 Le soumissionnaire doit examiner l'ensemble des règlements, conditions et spécifications contenus dans le dossier de consultation. Il lui appartient de fournir tous les renseignements demandés et de préparer une offre conforme à tous égards audit dossier ;

B. Préparation des offres



Article 2 – Langue de l’offre

L’offre ainsi que toute la correspondance constituant l’offre seront rédigées en français ou en anglais.

Article 3 : Document constitutifs de l’offre

L’offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

Partie 1 : Pièces administratives

- a) Déclaration d’intention de soumission
- b) Registre de commerce
- c) Certificat d’imposition
- d) Caution de soumission émise par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances suivant le modèle joint : (voir liste des établissements bancaires agréés par le MINFI en annexe)
- e) Quittance des frais d’achat du dossier de demande de cotation ;
- f) Attestation de non redevance ;
- g) Bordereau de situation fiscale ;
- h) Attestation pour soumission délivrée par la CNPS ;
- i) Copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
- j) Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l’ARMP ;
- k) Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de première instance du ressort du siège de l’entreprise ;
- l) Attestation et plan de localisation.

Partie 2 : Offre du Soumissionnaire

- a) La soumission, datée et signée (voir article 4 ci-dessous) ;
- b) Le descriptif technique des prestations dûment rempli et signé ;
- c) Le bordereau des prix unitaires et détail estimatif, dûment rempli et signé ;
- d) Le sous-détail des prix unitaires, dûment rempli et signé ;
- e) La Lettre-Commande, rempli et signée (Voir article 4 ci-dessous).

Partie 3 : Expérience

- a) Une copie de Lettre-Commande (première et dernière pages) + PV de réception d’un marché d’Approvisionnement Généraux :

N.B : - Les pièces administratives devront être produites en original et datées de moins de trois (03) mois à la remise des offres ;

- les différentes parties du dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc bien dans l’original que dans les copies ;

- L’absence d’une des pièces citées dans les trois (03) parties ci-dessus entraînera le rejet systématique de l’offre.

ARTICLE 4 : Contenu de l’offre



4.1 Le soumissionnaire précisera dans la soumission la nature des prix

- a. Hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA)
- b. Toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.

4.2 Le soumissionnaire complétera le cadre de devis descriptif et quantitatif fourni dans le Dossier de consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservé, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution de la Lettre-Commande

4.3 Le cocontractant remplira et signera le projet de Lettre-Commande

Article 5 – Monnaie de l'offre

Les prix seront libellés en francs CFA

Article 6 – Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour la période de 60 jours à compter de la date limite des dépôts.

C. Dépôt des offres

Article 7 : Cachetage et marquage des offres

Le soumissionnaire placera l'original et les six (06) copies des documents constitutifs de l'offre dans une enveloppe, cachetée et scellée. Cette enveloppe ne devra donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les enveloppes intérieures et extérieures :

Cette enveloppe portera le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans le dossier de demande de consultation.

Article 8 : Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au plus tard à la date et à l'heure indiquées dans l'avis de consultation.

D. Ouverture des plis et évaluation des offres

Article 9 – Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés

9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence du soumissionnaire ou des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des offres. Celle-ci aura lieu le même jour que le jour limite du dépôt des offres et dans l'heure qui suit l'heure du dépôt des offres.

9.2 La Commission de Passation des Marchés suscitée établira le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Article 10 : Vérification de la conformité et comparaison des offres

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais de dépôt des pièces administratives et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettre pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

E. Attribution de la Lettre Commande

Article 11 : Attribution de la Lettre Commande

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre Commande au Soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

Article 12 : Communiqué de l'attribution de la Lettre Commande

L'Autorité contractante décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Lettre Commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) L'objet de la consultation
- b) Le nom de l'attributaire
- c) Le montant de la lettre Commande
- d) Le délai de livraison.

Article 13 : Signature de la Lettre Commande

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la Lettre-Commande sera signée par l'Autorité Contractante et notifiée par le Secrétaire Général au Fournisseur qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

Article 14 : Corruption et Mancœuvre frauduleuse

Les Présidents et Membres de commission et les soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

(A) Est coupable de « corruption » quiconque

- offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre-commande, et
- fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même cocontractant sous des noms de sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents pour une même consultation ;

(B) Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre-commande de manière préjudiciable au Maître d'ouvrage. « Mancœuvre frauduleuses » comprend notamment, toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres, à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'ouvrage des avantages de cette dernière.

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES,

3.3 DESCRIPTION TECHNIQUE POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

N°	DESIGNATION	REFERENCE MERCURIALE	PRIX UNITAIRE EN CHIFFRE	PRIX EN LETTRE
01	Tables-bancs en bois rouge de 3cm d'épaisseur			
	TOTAL.....		
	TOTAL HORS TAXES		
	TVA à 19,25%.....		
	IR : 5,5%		
	TTC		
	NET A PERCEVOIR....		

CADRE DU DEVIS DESCRIPTIF, QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

N°	DESIGNATION	REFERENCE MERCURIALE	Qté	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
01	Tables-bancs en bois		237		
	TOTAL.....			
	TOTAL HORS TAXES			
	TVA à 19,25%.....			
	IR : 5,5%			
	TTC			
	NET A PERCEVOIR....			

**SOUSDETAIL DES PRIX UNITAIRES POUR LA FOURNITURES DES TABKLES-BANCS
DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT
DU NOUN**

N°	REFERENCE MERCURIALE	Désignation	Coût d'achat	Transport	Coût commande	Frais livraison	Marge	PRIX UNITAIRE HTVA

**3.5- GUIDE DESCRIPTIF DES PRESTATIONS DES FOURNITURES DES TABLES-BANCS
DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT
DU NOUN**

N°	Désignation	REFERENCE MEERCURIALE	oui	non
01	Tables-bancs en bois rouge de 3 cm d'épaisseur (Selon les normes du MINEDUB)			

3.7 – TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

N°	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité	de l'ordre	Livraison		Prix total TTC	Observations
01			oui	Non	Délai	Lieu		
02								
03								

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

DEMANDE DE COTATION

**POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT DU NOUN**

PIECES N°IV : MODELES D'ANNEXES

A.Modèle de lettre de soumission

Date :

CONSULTATION n° ____ /DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG/2021 DU.....

A Mr le Maire de la Commune de Magba

Après avoir examiné le Dossier de consultation dont nous vous accusons ici Officiellement Réception, nous soussigné, offrons de fournir et de livrer les tables-bancs destinées à certaines Ecoles publique de la Commue de Magba, Département du Noun.

Conformément à la demande de consultation et pour la somme de
.....F CFRA (en toute lettre) hors Taxe sur la valeur ajouté et Toutes Taxes comprises
.....F CFA (en chiffre) Hors Taxe sur la valeur
ajoutée
et toutes taxes comprises.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le bordereau descriptif e quantitatif dans un délai de(à préciser)
jours calendaires à compter de la date de notification de la lettre-Commande.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 60 (soixante)
Jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de
consultation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la
fin
de cette période.

Jusqu'à ce qu'une lettre commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente
offre
complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une lettre commande,
constituera une lettre commande nous obligeant réciproquement.

Le _____
(Signature)
(Nom et qualité du signataire pour le compte du candidat)

B.MODELE DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (GARANTIE BANCAIRE)

ATTENDU QUE [Nom du Soumissionnaire] (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») a soumis sa soumission en date du [inscrire la date] pour l'exécution de [Titre du Marché]
(Ci-après dénommer « la Soumission »).

NOUS, [Nom de la Banque] de [Nom du Pays] ayant notre siège à (ci-après dénommée la « Banque ») sommes tenus à l'égard du [MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA] (ci-après dénommé le « Maître d'Ouvrage ») pour la somme de _____ que la Banque s'engage à régler intégralement audit Maître d'Ouvrage, s'obligant elle-même, ses successeurs et assignataires.

SIGNE ET AUTHENTIFIE par ladite Banque le jour de 2021

LES CONDITIONS de cette obligation sont les suivantes :

- 1) Si le Soumissionnaire retire sa Soumission pendant la période de validité de l'offre spécifié dans le Modèle de Soumission;

ou

- 2) Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de sa Soumission par le Maître de l'Ouvrage pendant la période de validité :
 - a) manque ou refuse de signer le Modèle de Convention, s'il est tenu de le faire, conformément aux instructions aux soumissionnaires; ou
 - b) manque ou refuse de fournir la Garantie d'Exécution, conformément aux instructions aux Soumissionnaires,

nous nous engageons à payer au MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA un montant à concurrence du montant susmentionné, dès réception de sa première demande écrite, sans que *LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA* soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, *LE MAIRE* précisera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle ou quelles condition(s) a ou ont joué.

La présente Garantie demeurera valable 120 (cent vingt) jours après la date limite de soumission des offres, ladite date limite étant précisée dans le règlement particulier de l'appel d'offres ou pouvant être reportée par *le Maire*, qui n'est pas tenu de notifier la Banque dudit ou desdits report(s). Toute demande relative à cette Garantie devra parvenir à la Banque au plus tard à la date susmentionnée.

Date signature de la banque

[Signature, Nom et Adresse]

Témoin authentication

C,MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF (GARANTIE BANCAIRE)

A : _____ [nom du Maître d’Ouvrage]
_____ [Adresse du Maître d’Ouvrage]

ATTENDU QUE [nom et adresse de l’Entrepreneur] (ci-après dénommé « l’Entrepreneur ») s'est engagé, conformément au Marché en date du à exécuter [titre du Marché et brève description des Travaux] (ci-après dénommé « le Marché »);

ATTENDU QUE vous avez stipulé dans ledit Marché que l’Entrepreneur vous remettra une Garantie Bancaire d'une banque de renom pour le montant spécifié ici comme garantie de la réalisation de ses obligations conformément au Marché;

ATTENDU QUE nous avons convenu de donner au Cocontractant cette Garantie Bancaire;

EN CONSEQUENCE, nous affirmons par les présentes que nous nous portons Garants et responsables à votre égard, au nom du Cocontractant, à concurrence d'un montant de [montant de la garantie][en lettres], ledit montant étant payable dans les types et selon les proportions de monnaies dans lesquelles le Montant du Marché est payable, et nous nous engageons à vous payer, dès réception de votre première demande écrite, et sans argutie ni discussion, toute(s) somme(s), dans les limites de[montant de la garantie], ci-dessus stipulées, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ni le motif de votre demande ou du montant indiqué ci-dessus.

Nous renonçons formellement à ce que vous réclamiez ladite dette au Cocontractant avant de nous présenter la demande.

Nous convenons également qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification aux modalités du Marché ou des Travaux devant être effectués au titre de la présente ou à l'un des documents du Marché qui a été établi entre vous et l’Entrepreneur ne nous libérera d'une obligation nous incomptant au titre de la présente garantie et nous ne sommes pas tenus par la présente à donner notification dudit changement, additif ou modification.

La présente garantie est valable jusqu'à la date de délivrance du Certificat de Fin du Délai de Garantie.

Date
Signature et authentification du garant
Nom de la Banque
Adresse

**C.MODELE DE GARANTIE DE RESTITUTION
DE L'AVANCE DE DEMARRAGE
(GARANTIE BANCAIRE)**

A : _____ [nom du Maître d'Ouvrage]

[Adresse du Maître d'Ouvrage]

[Nom du Marché]

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'Article 27du CCAP (Cahier des Clauses Administratives du Marché) du Marché susmentionné [nom et adresse du Cocontractant] (ci-après dénommé " l'Entrepreneur ") déposera auprès de [nom du Maître d'Ouvrage] une garantie bancaire ayant pour objet de garantir une exécution correcte et loyale de ses obligations, conformément aux dispositions dudit Article, et s'élevant à [montant de la Garantie][en lettres].

Nous,[banque ou institution financière], conformément aux instruction du Cocontractant, convenons de façon inconditionnelle et irrévocable de garantir, en tant qu'obligataire principal et pas seulement en tant que Garant, le paiement au [nom du Maître d'Ouvrage] à première demande sans droit d'objection de notre part et sans sa première réclamation préalable au Cocontractant, d'un montant ne dépassant pas [montant de la Garantie]⁶⁴[en lettres].

Nous convenons en outre qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification aux conditions du Marché ou des Travaux devant être exécutés au titre dudit Marché, ou à l'un des documents du Marché qui peut être établi entre [nom du Maître d'Ouvrage] et l'Entrepreneur, ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie, et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Cette garantie restera valable à partir de la date du Paiement Anticipé dans le cadre du Marché jusqu'à ce que [nom du Maître d'Ouvrage] reçoive la totalité du remboursement du même montant du Cocontractant.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature et authentification
Nom de la Banque/Institution financière :
Adresse :
Date :

D.MODELE DE GARANTIE BANCAIRE EN REMPLACEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE

A: _____ /nom et adresse du Maître d’Ouvrage]

[Titre du Marché]

Conformément aux dispositions de l’Article 29 du CCAP (Retenue de garantie) du Cahier des Clauses administratives particulière du Marché susmentionné, [nom et adresse du Cocontractant] (ci-après dénommé “l’Entrepreneur”) déposera auprès de [du Maître d’Ouvrage] une garantie bancaire en remplacement de la retenue de garantie, conformément aux dispositions dudit Article, et s’élevant à [montant de la garantie en chiffres et en lettres; le montant représentera le montant des sommes retenues en garantie après libération de la moitié de la retenue effectuée à la réception provisoire et sera libellé soit dans la/les monnaie(s) dans la (les)quelle(s) la retenue a été effectuée, comme stipulé dans le Marché, soit dans une monnaie librement convertible et jugée acceptable par du Maître d’Ouvrage].

Nous, [banque _____], conformément aux instructions du Cocontractant, convenons de façon inconditionnelle et irrévocabile de garantir, en tant qu’obligataire principal et pas seulement en tant que Garant, le paiement à [nom du Maître d’Ouvrage] à première demande sans droit d’objection de notre part et sans sa première réclamation préalable au Cocontractant, d’un montant ne dépassant pas [montant de la garantie en chiffres et en lettres].

Nous convenons en outre qu’aucun changement ou additif ou aucune autre modification aux conditions du Marché ou des Travaux devant être exécutés au titre dudit Marché, ou à l’un des documents du Marché qui peut être établi entre le Maire de la Commune de Foumban et l’Entrepreneur, ne nous libérera d’une obligation quelconque nous incomitant en vertu de la présente garantie, et nous renonçons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Cette garantie sera libérée sur présentation du certificat de réception définitive.

Signature et authentification du signataire: _____
Nom de la Banque _____
Adresse _____
Date _____

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNE DE MAGBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/RO/ D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP -AG/2020 DU

29/01/2021

POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT
DU NOUN

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

IMPUTATION : _____

EXERCICE : 2021

PIECE N° 3
Le modèle de marché



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

LETTRE COMMANDE N° /LC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AGC/2021 DU
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RO/ D-NOUN/C-
MAGBA/CIPMP - AG/2021 DU 29/01/2021/2021 POUR LA FOURNITURE DES TABLES-
BANCS DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA,
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA

TITULAIRE : _____
B.P: _____ à _____, Tel _____ Fax: _____
N°R.C: _____ à _____
Contribuable: _____

COMPTE BANCAIRE :

Agence :

Objet du Marché : FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Lieux d'exécution : MAGBA

Montant du marché en FCFA

MONTANT TOTAL HTVA	_____
TVA : 19.25 %	_____
AIR : 5,5% ou 2,2%	_____
MONTANT TOTAL T.T.C.	_____
NET A PERCEVOIR	_____

Délai d'exécution

03 (trois) mois

Financement : *Budget d'Investissement Public 2021*

Imputation : *LIGNE :*

Souscrite, le _____
Signée, le _____
Notifiée, le _____
Enregistrée, le _____

ENTRE :

LA COMMUNE DE MAGBA, représentée par le Maire, ci-après dénommé « **LE MAITRE D'OUVRAGE** »

D'une part

Et l'entreprise _____ Représentée par son
Directeur Général, Monsieur, Madame _____ ci-après dénommé
L'Entrepreneur,

D'autre part

Il est convenu et arrêté ce qui suit ;

PAGE N° ____ ET DERNIERE DELETTRE COMMANDE N° ____ /LC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-TBEC/2021 DU _____ PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG/2021 DU 29/01/2021 POUR LA FOURNITURE DE TABLES-BANCS DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Montant du marché en FCFA _____

MONTANT TOTAL HTVA	
TVA : 19.25 %	
AIR : 5,5% ou 2,2%	
MONTANT TOTAL T.T.C.	
NET A PERCEVOIR	

Délai d'exécution Trois (3) mois

Lu et accepté L'Entrepreneur

Magba, le _____

Signé par le Maire de la Commune de Mabga

Magba, le _____

Enregistrement

Sommaire

CHAPITRE I : GENERALITES

- Article 1 – OBJET DE LA LETTRE COMMANDE
- Article 2 - Procédure de passation De la Lettre-Commande
- Article 3 - Pièces constitutives de la Lettre-Commande
- Article 4 - Textes Généraux
- Article 5 - Attribution du Chef de Service et de l'Ingénieur
- Article 6 - Délai et lieu de livraison
- Article 7 - Domicile du Fournisseur

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE

- Article 8 - Rôle et responsabilité du Fournisseur
- Article 9 - Consistance des prestations
- Article 10 – Description des Fournitures
- Article 11 – Informations et documents à fournir
- Article 12 – Réception des Fournitures
- Article 13 – Garantie

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINNCIERES

- Article 14 – Généralités
- Article 15 – Montant de la Lettre Commande
- Article 16 - Modalités de paiement
- Article 17 – Domiciliation Bancaire
- Article 18 - Régime fiscal
- Article 19 – Timbre et Enregistrement

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

- Article 20 – Nantissement
- Article 21 – Edition et diffusion de la Lettre Commande
- Article 22 – Litige
- Article 23 Résiliation de la Lettre Commande
- Article 24 – Validité de la Lettre Commande

CHAPITRE I GENERALITES

ARTICLE 1^{ER} : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE

La présente lettre commande a pour objet la fourniture

.....

.....

La description de cette fourniture est indiquée à l'article 10 ci-après.

ARTICLE 2 : PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre Commande est passé suivant la Demande de Cotation

ARTICLE 3 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMNEDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre commande sont par ordre de priorité :

- Le présent cahier des clauses administratives particulières
- La soumission du fournisseur et ses propositions ;
- Les dispositions non contraires aux cahiers de clauses Techniques et des clauses Administratives Particulières ci-dessus cités ;
- Le détail estimatif ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

ARTICLE 4 : TEXTES GENERAUX

La présente lettre commande est soumise :

1. La Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
2. Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
3. Le Décret n°2001 /048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (e ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 ;
4. Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application dudit code ;
5. Le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
6. Le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
7. La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

ARTICLE 5 : ATTRIBUTION DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR

Pour l'application des dispositions de la présente lettre commande, il est précisé que :

- Les attributions du Chef de service sont dévolues au SG de la Commune
- Les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le Chef de Service Départemental du patrimoine du Noun
- Les attributions du suivi de la qualité du bois d'origine sont exercées par le DD/MINFOF du Noun ;

ARTICLE 6 : DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai de livraison des fournitures est fixé à 60 jours à compter de la date de notification de la présente Lettre-Commande.

Les livraisons se feront à la Mairie de Magba.

ARTICLE 7 : DOMICILE DU FOURNISSEUR

Le fournisseur fait élection de domicile à : _____
BP : _____ TEL _____ FAX _____

Toute les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

CHAPITRE II

EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE

ARTICLE 8 : ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la livraison de fournitures d'équipement tels que décrit dans la présente demande de cotation sous le contrôle de l'Ingénieur de contrôle et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre commande notamment la qualité du bois d'origine certifié par le DD/MINFOF du Noun.

ARTICLE 8 : INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE FOURNISSEUR

Avant la réception provisoire, le fournisseur devra transmettre à l'Autorité Contractante avec copie au Chef de service et à l'ingénieur les documents suivants :

- Copie de la lettre commande enregistrée décrivant les fournitures indiquant leur quantité, leur prix et le montant total ;
- Procès-verbal de réception technique ;
- Attestation du service fait.

ARTICLE 9 : RECEPTION DES FOURNITURES

Avant la réception, le fournisseur demande par écrit au Chef de service de marché avec copie à l'ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à l réception.

- La réception est prononcée lorsque :

La fourniture sera achevée conformément aux spécifications du présent Marché et aux règles de l'art :

- La Commission de réception sera composée des membres suivants :

Pour la réception Technique :

- 1- L'ingénieur du marché
- 2- Le responsable de suivi de la qualité du bois d'origine (DD/MINFOF) du Noun ou son représentant-
- 3- Le Fournisseur.

Pour la Réception provisoire :

- 1- Le Maître d'Ouvrage ou son représentant :
- 2- L'Ingénieur : Rapporteur
- 3- Le DD/MINMAP du Noun ou son représentant : Observateur

- 4- Le Chef de Service de Marché
- 5- Le Comptable-Matières de la Commune de Magba ;
- 6- Le Fournisseur ou son représentant : Membre.
- 7- Toute autre personne ayant des connaissances dans le domaine.

La visite de réception provisoire fera l'objet d'un procès-verbal de réception provisoire signé sur le champ par tous les membres.

CHAPITRE III DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 10 : GENERALITES – PRIX

Le Fournisseur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

ARTICLE 11 : MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE

Le montant total de la présente lettre commande s'élève à la somme de (Montant en chiffres) FCFA (Montant en lettres)
.....FRANCS CFQA TOUTES TAXES COMPRISES) conformément au détail estimatif.

ARTICLE 12 : MODALITES DE PAIEMENT

- Avance de démarrage : Il n'est pas prévu d'avance de démarrage. Le Fournisseur est payé sur présentation des factures après réception des fournitures.
- Nantissement
- L'autorité chargée de la liquidation est le Maire de la Commune de Magba
- Le Maire de la Commune de Magba ordonne la dépense ;
- Le responsable chargé du paiement est le Receveur Municipal de Magba ;
- Le responsable compétent chargé de fournir les renseignements au titre de l'exécution du Présent marché est le Chef de Service Départemental du patrimoine du Noun.
Le Chef de service du marché se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre commande par virement au compte bancaire n° (Fournisseur).

ARTICLE 13 : REGIME FISCAL

La présente lettre commande est soumise à tous les droits et taxe en vigueur dans la République du Cameroun.

ARTICLE 14 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Quinze (15) exemplaires de la présente lettre commande sont édités et diffusés aux frais de l'entrepreneur et remis au chef de service de passation des marchés.

ARTICLE 15 : LITIGES

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente direct. A défaut du règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre commande sera définitivement tranché par les tribunaux de Foumban.

ARTICLE 16 : PENALITES

16.1 Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

- a. Un deux millième ($1/2000^{\text{ème}}$) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;
- b. Un millième ($1/1000^{\text{ème}}$) du montant TTC du marché de base pr jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

16.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10 %) du montant du marché de base avec ses avenants éventuels.

ARTICLE 17 : RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE

La présente lettre commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 18 : VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE

La présente lettre commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et n'entrera en vigueur qu'après sa notification au Fournisseur.

ANNEXE 7

DECLARATION D'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné (Non du Représentant habileté),

De nationalité _____,

Faisant élection de domicile à _____, BP _____, Tél : _____,

Agissant au nom et pour le compte de : (Nom de l'Entreprise),

Inscrit au registre de commerce de _____,

sous le numéro : _____,

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier **d'Appel d'Offres National Ouvert**

N°02 du _____ pour _____.

- 1- Me soumets et m'engage à exécuter ces prestations conformément au dossier de consultation et moyennant les prix que j'ai dressé après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des prestations.
- 2- M'engage à entreprendre dès réception de l'ordre de service de démarrer les prestations émis par le chef de service, la mise en place du personnel et des moyens logistiques tel que prévu dans les termes du marché.
- 3- M'engage à respecter les délais maxima prévus par le planning d'exécution que j'ai moi-même établi.
- 4- M'engage à pré financer les travaux à hauteur de 20% au moins du montant toutes taxes comprises de ma soumission.

Date, Signature et cachet du Soumissionnaire

ANNEXE 8**DECLARATION SUR L'HONNEUR DE CHARGE DE TRAVAIL
Pour les travaux de génie civil**

Le Directeur Général de l'entreprise _____

Carte contribuable N°02 _____

Registre de Commerce N° : _____

Domicilié à _____ BP : _____,

Tél. N° : _____, Fax N° : _____

Soussigné, soumissionnaire à l'Appel d'Offres ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- Les travaux de génie civil dans lesquels mon entreprise est engagée à la date de remise des offres sont les suivantes :

N °	N° du contrat	Objet du contrat	Montant	Maître d'Ouvrage	Délai prévu	Date démarrage	Pourcentage d'Exécution

- Qu'à la date de remise des offres, aucun de ces chantiers ne fait l'objet de litige lié à son exécution.

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

ANNEXE 6**MODELE DE SOUMISSION****POUR** _____

(nature des prestations)

Je soussigné _____

Agissant en qualité de _____

Au nom et pour le compte de _____

N° Registre de commerce _____

N° contribuable _____

En vertu des pouvoirs à moi conférés, faisant élection de domicile à

B.P. _____ Ville : _____ Tél. : _____ Fax. : _____

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres national en procédure d'urgence N° _____ du _____ et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature des prestations les difficultés, me soumets, m'engage à exécuter

(préciser les prestations), Conformément aux conditions de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence moyennant le prix hors TVA de :

Lot Nº	PRIX HTVA en lettres	PRIX HTVA en chiffres	TVA en chiffres	Prix TTC en Chiffres	Prix TTC en lettres

Délai : _____ mois

Ce montant est calculé sur la base des prix unitaires du bordereau et des quantités indiquées aux détails estimatifs qui sont joints à la présente soumission. En cas d'agrément de la présente soumission, la constitution du cautionnement (éventuellement), ou l'engagement de la caution solidaire en tenant lieu sera effectué dans les conditions et délais prévus et les frais de timbre et d'enregistrement seront acquittés. Je demande que les sommes dues par le Maître d'Ouvrage me soient payées en F/CFA, au compte ouvert à la Banque _____, sous le N° _____

Sont annexés à la présente soumission, datées et signées les pièces prévues à l'article 3 du règlement particulier de l'appel d'offres.

Fait à _____, le _____

LE SOUMISSIONNAIRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNE DE MAGBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

**DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/RO/ D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG/2021 DU
29/01/2021/2021
POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT
DU NOUN**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

IMPUTATION : _____

EXERCICE : 2021

**PIECE N° 12
Liste des établissements bancaires de 1er ordre
Autorisés à émettre les cautions.**

La liste des Etablissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics

I. BANQUES

1. Afriland First Bank (First Bank)
2. Banque Atlantique du Cameroun (BACM)
3. Banque gabonaise pour le financement International (BGFIBANK)
4. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
5. Citibank Cameroun (CITIGROUP)
6. Commercial Bank of Cameroon(CBC)
7. Ecobank Cameroon (ECOBANK)
8. National Financial Crédit Bank (NFC Bank)
9. Société Commerciale de Banques – Cameroun (CA-SCB)
10. Société Générale Cameroun (SGC)
11. Standard Chartered Bank Cameroun(SCBC)
12. Union Bank of Cameroon PLC(UBC)
13. United Bank for Africa (UBA)
14. Banque Camerounaise des petites et moyennes entreprises(BC-PME)

II. COMPANIES D'ASSURANCES:

1. Chanas Assurances
2. Activa Assurances
3. Zenith Insurance
4. Assurance et réassurance Africaine (AREA)
5. Pro Assur S.A
6. Atlantique Assurances
7. Beneficial General Insurance
8. CPA S.A
9. Nsia Assurances S.A
10. SAAR S.A
11. Saham Assurances

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/RO/ D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP-AG/2021 DU
29/01/2021/2021**

**POUR LA FOURNITURE DES TABLES-BANCS DE CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DEPARTEMENT
DU NOUN**

FINANCEMENT : BIP

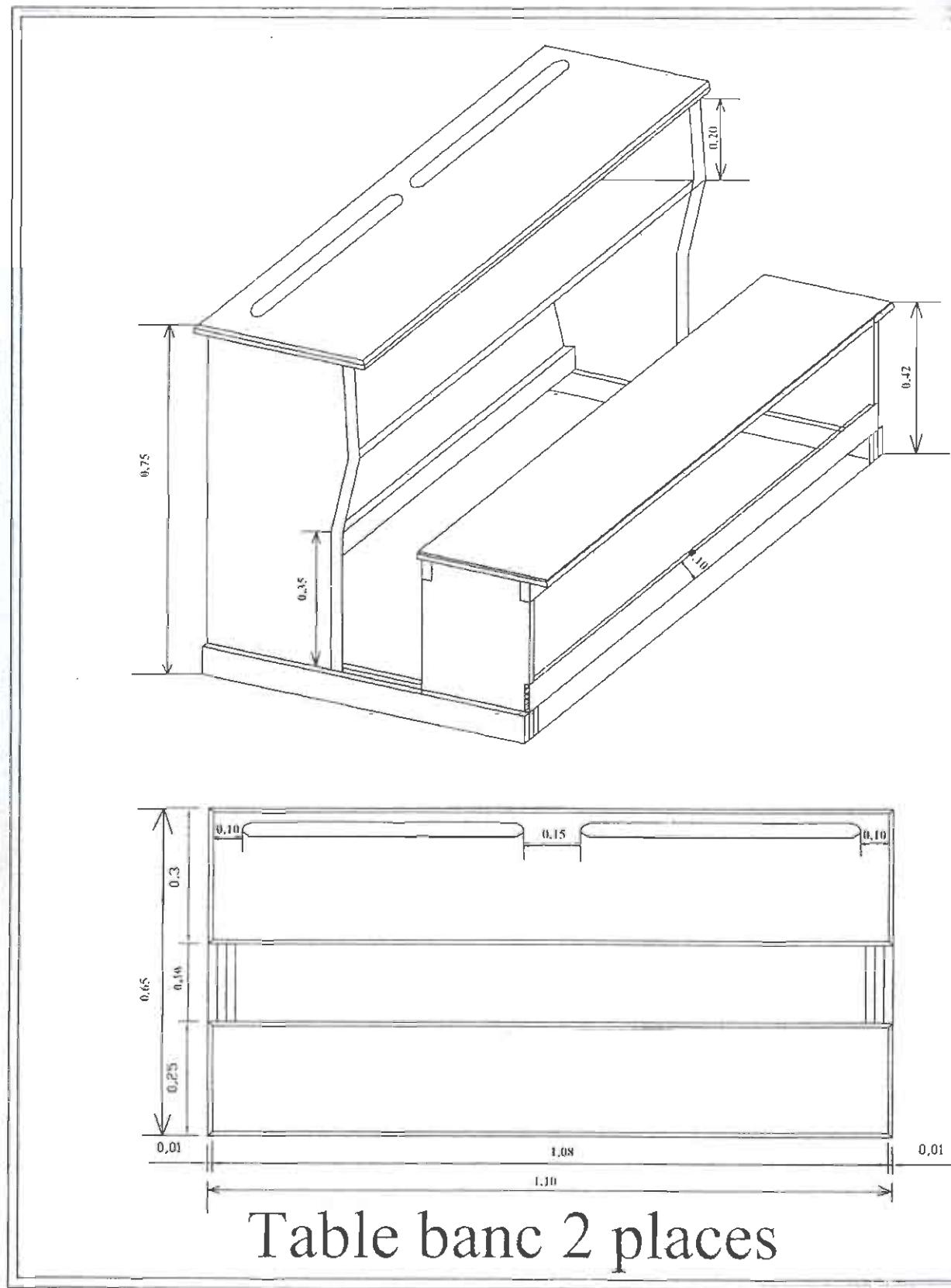
IMPUTATION : _____

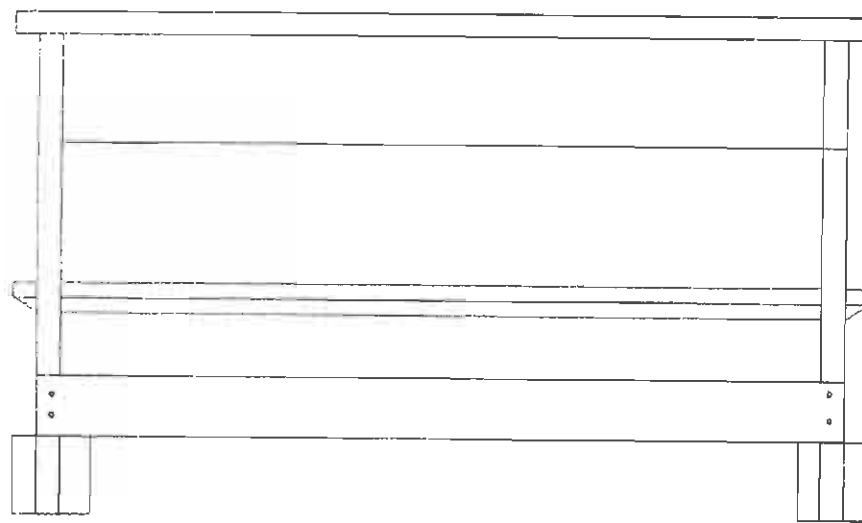
EXERCICE : 2021

PIECE N°13

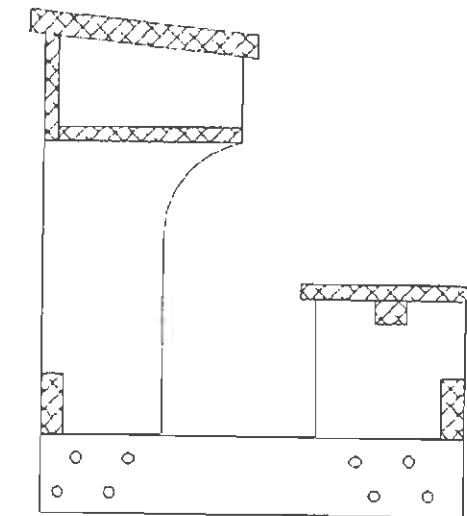
PLAN TYPE

PLANS ARCHITECTURAUX





VUE DE FACE



VUE DE CÔTE